

**VILLE DE SHEDIAC**  
**RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL**  
**PROCÈS-VERBAL**

le 30 janvier 2023  
19 h 20  
CENTRE MULTIFONCTIONNEL

Présents: Roger Caissie, maire  
Jean-Claude Bertin, maire suppléant  
Paul Boudreau, conseiller  
Patricia Bourque-Chevarie, conseillère  
Peter Breau, conseiller  
Sylvie Collette-Boudreau, conseillère  
Janice Cormier, conseillère  
Roland Cormier, Conseiller  
Joël Despres, conseiller  
Germaine Gallant, conseillère  
Murray Lloyd, conseiller  
Harry McInroy, conseiller  
Émile O'Brien, conseiller

Membres non-votants  
présents: Gilles Belleau, greffier et directeur général  
Connie Bourgeois, secrétaire exécutive et greffière-adjointe

**1. Réflexion et ouverture de la séance**

Le président Maire Roger Caissie déclare la séance ouverte à 19 h 20. La réunion débute avec la reconnaissance officielle des territoires autochtones traditionnels dans la province du Nouveau-Brunswick.

Le président de l'assemblée prend cette occasion pour prendre un moment de silence afin de souligner le décès de Madame Viola Léger. Madame Léger incarnait le caractère de la Sagouine au Pays de la Sagouine. De plus, Madame Léger avait un lien avec la municipalité, car elle était enseignante à la polyvalente Louis-J-Robichaud de Shediac. Elle a débuté le club d'art dramatique à l'école LJR.

**2. Constatation du quorum par le greffier**

Le greffier constate qu'il y a quorum.

**3. Déclaration de conflit d'intérêts**

Il n'y a aucune déclaration de conflit d'intérêts.

**4. Adoption de l'ordre du jour**

La conseillère Patricia Bourque-Chevarie recommande de modifier l'ordre du jour avec l'ajout de Jumelage - Ville de Shediac avec Pont Breaux, Louisiane au point 12.1.

30/01/2023

**Proposé par:** Sylvie Collette-Boudreau

**Appuyé par:** Patricia Bourque-Chevarie

QUE l'ordre du jour soit révisé en ajoutant le point 12.1 Jumelage - Ville de Shediac avec Pont Breaux, Louisiane sous la rubrique 12 intitulée « Introduction des affaires nouvelles ».

**MOTION ADOPTÉE**

**5. Adoption des procès-verbaux**

**5.1 Procès-verbal de la réunion ordinaire tenue le 16 janvier 2023**

**Proposé par:** Janice Cormier

**Appuyé par:** Paul Boudreau

QUE le procès-verbal de la réunion ordinaire tenue le 16 janvier 2023 soit adopté.

**MOTION ADOPTÉE**

**6. Présentations publiques/pétitions/délégations**

**6.1 Gérard Pellerin, citoyen - OBJET: Parc Webster**

Monsieur Gérard Pellerin prend la parole pour donner ses inquiétudes par rapport au parc Webster. M. Pellerin prend l'occasion de distribuer un article qui a apparu dans le Times & Transcript le 14 décembre 2022.

Le président Maire Roger Caissie donne une mise à jour sur ce dossier.

Le conseiller Harry McInroy recommande de ne pas avoir de discussions sur ce dossier jusqu'à ce que les nouveaux membres du conseil aient un rapport détaillé sur ce dossier.

Une discussion est entamée.

**7. Lecture de correspondance**

**7.1 Habitat pour l'humanité - OBJET: Demande au sujet du 42, rue King**

Une discussion est entamée.

**Proposé par:** Roland Cormier

**Appuyé par:** Germaine Gallant

QU'ON mandate l'administration d'analyser cette demande et d'apporter la recommandation au Conseil.

**MOTION ADOPTÉE**

**8. Rapports des comités permanents et spéciaux**

**8.1 Rapports financiers divers - aucun**

**8.2 Services de protection**

30/01/2023

### **8.2.1 Services de police**

Les sergents Mario Maillet et Martin R. Janson prennent la parole pour faire un rapport au conseil au sujet du nouveau Club de motocyclettes des Red Devils qui s'est installé à Shediac en janvier 2023.

Une discussion est entamée.

### **8.2.2 Services d'incendie**

Le rapport mensuel des statistiques pour le mois de décembre 2022 est circulé à titre d'information.

### **8.3 Rapport des permis de construction**

Le rapport des permis de construction pour le mois de décembre 2022 est circulé à titre d'information. Ces rapports nous donnent la comparaison des permis qui ont été émis à ce jour.

## **9. Rapport du directeur général**

Monsieur Belleau présente son rapport.

## **10. Recommandations de la CSRSE**

### **10.1 CSRSE - Avis et Rapport pour la demande de changement de zonage et à la carte d'utilisation du sol - Maison Webster**

M. Phil Robichaud fait un bref rapport de cette demande.

### **10.2 Demande de changement de zonage, soit le Z-14-44-50Z (vente de bateau)**

M. Phil Robichaud fait un bref rapport de cette demande. De plus, il donne les options proposées pour permettre la vente de bateau.

**Proposé par:** Janice Cormier

**Appuyé par:** Sylvie Collette-Boudreau

ATTENDU QUE le Conseil municipal a reçu une demande de Don Robichaud de modifier l'arrêté Z-14-44 intitulé « Arrêté de zonage de Shediac » afin de faire un changement de zonage pour le terrain portant le numéro d'identification 70445861 de la zone commerce générale (CG) à la zone commerce manufacturière (CM) afin de permettre la vente de bateau;

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le Conseil procède à l'étude du dossier afin de déterminer s'il est dans l'intérêt public de modifier l'arrêté de zonage;

QU'IL SOIT AUSSI RÉSOLU QUE le greffier se charge, au nom et pour le compte du Conseil, de demander l'avis du Comité de révision de la planification de Shediac sous l'article 110 de la *Loi sur l'urbanisme* au 16 mars 2023 pour recevoir cet avis;

QU'IL SOIT ENFIN RÉSOLU QUE le greffier se charge, au nom et pour le compte du Conseil, de faire publier dans les délais prescrits par l'article 111 de la *Loi sur l'urbanisme*, l'avis public relativement à l'adoption de tel

30/01/2023

arrêté; et que l'audience publique soit fixée au 27 mars 2023 à 18 h 30 en la salle du conseil pour entendre les objections à l'arrêté proposé.

## **MOTION ADOPTÉE**

### **11. Affaires non terminées**

#### **11.1 Réunion plénière en février 2023**

La conseillère Janice Cormier recommande de modifier les réunions du conseil en février, car la salle du conseil est maintenant en période de construction. Une discussion est entamée. Il est recommandé de poursuivre les réunions en février comme prévu, donc la réunion plénière prévue le 6 février prochain se tiendra au Centre multifonctionnel.

### **12. Introduction des affaires nouvelles**

#### **12.1 Jumelage - Ville de Shediac avec Pont Breaux, Louisiane**

La conseillère Patricia Bourque-Chevarie fait un bref rapport concernant le Jumelage - Ville de Shediac avec Pont Breaux en Louisiane. Il est recommandé d'inviter M. Clint Bruce à faire une présentation virtuelle au Conseil concernant l'entente pour le jumelage entre la Ville de Shediac et Pont Breaux. Par la suite, le Festival du homard fera possiblement une demande auprès de la municipalité afin d'avoir une représentation de la municipalité au Festival en Louisiane afin de créer un lien avec cette municipalité.

### **13. Demandes de renseignements par les membres du conseil**

La conseillère Janice Cormier s'informe de la plainte reçue concernant l'état du parc Webster. Il est recommandé que la municipalité fasse le nettoyage nécessaire au parc Webster afin qu'il soit présentable pour la saison estivale.

La conseillère Patricia Bourque-Chevarie s'informe du dossier de l'accès à l'eau. Elle recommande que les nouveaux membres du conseil soient informés du dossier afin de pouvoir continuer les discussions pour ce dossier.

La conseillère Patricia Bourque-Chevarie s'informe du dossier pour la surface multisport. Le directeur général informe que Englobe va faire une présentation au conseil le 6 février prochain.

La conseillère Germaine Gallant s'informe si les sujets suivants ont été abordés pour le projet sur le chemin Cornwall: l'environnement, la faune sauvage ainsi que la capacité d'égouts. M. Jeff Boudreau donne des explications supplémentaires sur ce dossier. Il ajoute que cette information était dans le rapport de la CSRSE. Une discussion est entamée concernant le projet sur le chemin Cornwall.

Le conseiller Roland Cormier recommande que la Commission des égouts Shediac et Banlieues fasse une présentation au conseil concernant la capacité des stations de pompage.

Le conseiller Paul Boudreau recommande d'évaluer les terrains de jeux et les équipements et qu'un rapport soit apporté au conseil. Il est mentionné que le

30/01/2023

nouveau directeur de la Vie communautaire aura cette tâche et la recommandation sera apportée au conseil.

#### **14. Présentation et lecture des arrêtés**

##### **14.1 3e lecture de l'arrêté Z-14-44-45Z concernant le zéro net**

M. Luc McGraw donne des explications supplémentaires sur l'arrêté relatif au zéro net.

**Proposé par:** Jean-Claude Bertin

**Appuyé par:** Patricia Bourque-Chevarie

QUE la troisième lecture de l'Arrêté Z-14-44-45Z, un arrêté modifiant l'arrêté de zonage dans la ville de Shediac soit fait par son titre.

**MOTION ADOPTÉE**

Le greffier fait la troisième lecture par son titre.

**Proposé par:** Jean-Claude Bertin

**Appuyé par:** Patricia Bourque-Chevarie

QU'ON accepte la troisième lecture par titre et l'adoption de l'Arrêté No. Z-14-44-45Z.

**MOTION ADOPTÉE**

##### **14.2 1re lecture de l'arrêté P-14-36-9P, Maison Webster**

**Proposé par:** Sylvie Collette-Boudreau

**Appuyé par:** Janice Cormier

QUE le dépôt d'un arrêté intitulé "Arrêté N° P-14-36-9P, un arrêté modifiant le plan municipal de la ville de Shediac" soit autorisé et que cet arrêté fasse l'objet de la première lecture par son titre.

**MOTION ADOPTÉE**

Le greffier fait la première lecture de l'Arrêté N° P-14-36-9P par son titre.

**Proposé par:** Sylvie Collette-Boudreau

**Appuyé par:** Janice Cormier

QU'ON accepte la première lecture de l'Arrêté N° P-14-36-9P par son titre.

**MOTION ADOPTÉE**

##### **14.3 1re lecture de l'Arrêté No. Z-14-44-49Z, Maison Webster**

**Proposé par:** Sylvie Collette-Boudreau

**Appuyé par:** Janice Cormier

QUE le dépôt d'un arrêté intitulé "Arrêté N° Z-14-44-49Z, un arrêté modifiant l'arrêté de zonage de la ville de Shediac" soit autorisé et que cet arrêté fasse l'objet de la première lecture par son titre.

**MOTION ADOPTÉE**

30/01/2023

Le greffier fait la première lecture de l'Arrêté N° Z-14-44-49Z par son titre.

**Proposé par:** Sylvie Collette-Boudreau

**Appuyé par:** Janice Cormier

QU'ON accepte la première lecture de l'Arrêté N° Z-14-44-49Z par son titre.

**MOTION ADOPTÉE**

## **15. Motions et résolutions**

### **15.1 Nomination – Trésorier par intérim**

**Proposé par:** Patricia Bourque-Chevarie

**Appuyé par:** Sylvie Collette-Boudreau

ATTENDU QUE selon la *Loi sur la Gouvernance locale* (article 71(1)) le conseil de chaque gouvernement local nomme un greffier, un trésorier et un auditeur;

ATTENDU QUE selon la *Loi sur la Gouvernance locale* (article 71(3)) une personne peut être nommée à plus d'un poste;

ATTENDU QUE selon la *Loi sur la Gouvernance locale* (article 73) tout conseil qui est autorisé à nommer un fonctionnaire peut aussi lui désigner un suppléant soit en cas d'absence pour cause de maladie ou pour toute autre raison, soit du fait de la vacance du poste;

ATTENDU QUE suite au départ de la trésorière de la ville, Mme Lynn Landry Caissie, le poste de trésorier est pour l'instant vacant;

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le greffier et directeur général de la Ville, M. Gilles Belleau, agisse en tant que trésorier par intérim.

**MOTION ADOPTÉE**

### **15.2 Entente - Achat du service de protection contre les incendies**

**Proposé par:** Émile O'Brien

**Appuyé par:** Germaine Gallant

ATTENDU QUE la municipalité de Shediac a signé le 21 décembre 2021 une entente pour l'achat du service de protection contre les incendies avec la Communauté rurale de Beaubassin-Est pour une durée d'un (1) an;

ATTENDU QUE cette entente prend fin le 31 décembre 2022 et que le Conseil est d'accord pour renouveler cette entente avec la Ville Régionale de Cap-Acadie pour un (1) an soit du 1<sup>er</sup> janvier 2023 au 31 décembre 2023;

30/01/2023

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le maire et le greffier municipal soient autorisés de signer l'entente telle que présentée.

**MOTION ADOPTÉE**

**16. Nominations aux comités - divers**

Le président, Maire Roger Caissie, présente son tableau de nomination des comités permanents et postes de liaison. Une discussion est entamée.

Le conseiller Roland Cormier prend la parole afin de donner l'historique du service d'égouts de Scoudouc. De plus, il explique son mécontentement ainsi que ses inquiétudes par rapport à la nomination des représentants du Conseil au comité de la Commission des égouts Shediac et Banlieues.

Le conseiller Émile O'Brien prend la parole afin de donner son mécontentement par rapport à la nomination des représentants du Conseil au comité de Protection.

Le conseiller Paul Boudreau prend la parole afin de donner son mécontentement par rapport à la nomination des membres du conseil, car le comité de transport actif a été enlevé des comités. De plus, il souligne qu'il est très déçu d'avoir été enlevé du comité de la renouvellement de la caserne et qu'il n'y a plus de comité de loisirs. Il souhaite que le Maire crée un comité de loisirs et de transport actif.

La conseillère Patricia Bourque-Chevarie mentionne qu'elle va soumettre sa lettre de démission au Comité de révision de la planification de Shediac. Une discussion est entamée. Le conseiller Paul Boudreau souligne son mécontentement qu'il n'y aura plus de représentants municipaux au PRAC. Pour cette raison, il mentionne qu'il va voter contre la nomination aux comités.

**Proposé par:** Sylvie Collette-Boudreau

**Appuyé par:** Janice Cormier

QU'ON accepte la recommandation des comités permanents et postes de liaison tel que présentée.

**MOTION ADOPTÉE**

Les membres du conseil Paul Boudreau, Roland Cormier et Émile O'Brien votent contre la motion.

**17. Ajournement**

La conseillère Sylvie Collette-Boudreau propose l'ajournement vers les 21 h 50.

---

Roger Caissie, maire

---

Gilles Belleau, greffier

30/01/2023